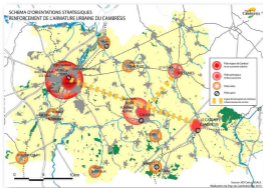


## CHAPITRE 2 : EQUIPEMENTS

## I. Ce que dit le SCoT du Cambrésis

Le territoire du Pays du Cambrésis se fixe comme ambition de **renforcer les centralités autour de « pôles de centralités »** déterminés, hiérarchisés et privilégiés pour un rééquilibrage entre le rural et l'urbain. Solesmes/ Saint python a donc été classé comme pôle principal pour le territoire du SCoT du Cambrésis.



Renforcement de l'armature urbaine du Cambrésis (source : SCoT Cambrésis)

Dans ce cadre, le projet de territoire du SCoT est de renforcer le rôle des pôles. C'est ainsi qu'il est possible de retrouver certaines prescriptions au sein du document d'orientations générales.

Concernant les équipements sanitaires, ce sont les deux pôles de Cambrai et de Le Cateau qui sont visés par un renforcement de leur attractivité.

Par exemple, le SCoT recommande de localiser les équipements de loisirs de manière préférentielle dans les pôles de centralité. De plus, Les documents d'urbanisme locaux doivent déterminer les besoins de la population en matière de loisirs dans un objectif d'amélioration du cadre de vie.

### SYNTHESE : ANALYSE DU DEGRE D EQUIPEMENT

- ✓ Un taux d'équipement d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré supérieur sur la CCPS identique à celui de la région (0.87 pour 1 000 hab.). Le taux d'équipement d'enseignement du 2<sup>ème</sup> degré est supérieur à celui de la région (0.13 contre 0.11).
- ✓ Le territoire est caractérisé par une répartition inégale de médecins généraliste et spécialistes du fait du caractère rural de certaines communes. Solesmes concentre une grande partie des professionnels de santé.
- ✓ Une absence d'équipements de gardes d'enfants d'âge préscolaire sur le territoire.
- ✓ L'offre en équipement de sport et de loisirs est caractérisée par une variété ainsi qu'une proportion équipement/population plutôt satisfaisante.
- ✓ Le territoire n'accueille aucun équipement de type théâtre ou cinéma. En revanche, les équipements de proximité de type bibliothèque et/ou médiathèque sont assez bien répartis.
- ✓ Quasiment l'ensemble des communes du Pays est doté d'une salle des fêtes et / ou d'une salle polyvalente.
- ✓ La vie associative sur le territoire est très présente. En effet, plus de 180 associations œuvrent dans divers domaines.

De ce constat résulte plusieurs enjeux :

- **Affirmer le rôle du pôle de Saint Python/Solesmes par l'accueil de nouveaux équipements.**
- **Veiller à l'accessibilité de l'ensemble des habitants aux équipements.**
- **Définir une offre d'équipement adaptée aux besoins actuels et à venir.**

### III. Les équipements de l'enseignement

La Communauté de Communes du Pays Solesmois compte 2 collèges et 1 lycée tous trois localisés sur la ville centre de Solesmes.

A noter également la présence du centre de formation continue Formatech à Solesmes qui a intégré l'Université régionale des métiers et de l'artisanat (UMRA) de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Nord- Pas-de-Calais.

La commune de Haussy accueille un établissement privé. Il s'agit de la maison familiale rurale. A noter que 5 communes sont dépourvues de structure scolaire. Cependant, elles sont toutes voisines de communes pourvues d'au moins un équipement d'enseignement du 1er degré. De plus, certaines écoles comme l'école de Bermerain disposent d'une réserve de capacité de 50 %.

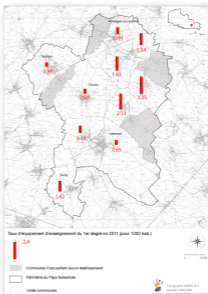
L'école primaire de Saulzoir reste la plus fréquentée, elle compte 7 classes (dont 3 maternelles) pour un effectif de 180 élèves en 2009-2010.

Les effectifs de cette école sont en augmentation puisque l'année 2007-2008 a vu l'ouverture d'une classe supplémentaire. La capacité de la structure d'accueil est aujourd'hui à son maximum.

En comparaison au chiffre régional, le taux d'équipement de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré (0.87) de la Communauté de Communes du Pays Solesmois est identique.

Le taux d'équipement du 2<sup>e</sup> degré sur le territoire est quant à lui légèrement supérieur avec 0.13 contre 0.11 à l'échelle régionale.

Figure 33 : Taux d'équipement du 1er degré en 2011



## IV. La santé

### 1. Une inscription dans un contexte régional difficile



Afin d'appréhender le contexte sanitaire, l'atlas régional et territorial de santé du NPDC de 2011 a été étudié. De plus, pour avoir une vision plus précise sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Solesmois, les chiffres élaborés à l'échelle du territoire de santé<sup>2</sup> ont été étudiés. Dans ce cadre, la CCPS appartient au territoire du Hainaut Cambrésis.

Source : atlas régional et territorial de santé du NPDC

A l'échelle de la région, le nombre de décès est supérieur de 29 % chez les hommes et de 21 % chez les femmes à ce qui aurait pu être attendu si la mortalité dans la région était la même qu'en France métropolitaine et ce quelque soit la cause du décès. Le NPDC est ainsi la région de France métropolitaine où la surmortalité est la plus importante. Une explication provient des particularités de la région en termes comportementaux (alimentation, consommation d'alcool, ...), sociaux (chômage, part des ouvriers, ...) et environnementaux (anciens sites industriels, ...)

Ainsi, le nombre de décès rapportés à la France métropolitaine (base 100) pour le Hainaut Cambrésis est de 133.2. Ce chiffre apparaît même supérieur à celui de la région. A noter que un quart des personnes décédées avait moins de 65 ans.

### 2. Un déficit des personnels de sante

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2009, 12 265 médecins exercent une activité salariée ou libérale dans le NPDC, soit 305 professionnels pour 100 000 habitants. Ce chiffre apparaît encore moins important pour le territoire de santé du Hainaut-Cambrésis puisqu'il est de 264 professionnels pour 100 000 habitants.

La carte permet d'illustrer la **présence de médecins généralistes et de spécialistes par commune**. La **répartition sur l'ensemble des communes est inégale**. Il est possible de remarquer la prépondérance de Solesmes avec 34 médecins et spécialistes (source : INSEE 2011, Base permanente des équipements : 10 médecins généralistes, 4 kinésithérapeutes, 3 pharmaciens, 6 infirmiers, 2 podologues, 5 orthophonistes...)

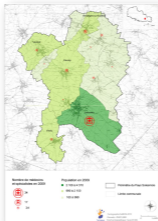
L'absence de médecin sur une grande partie du territoire se justifie à travers :

- Une population très faible sur la plupart des communes ;
- Un déficit d'attractivité et de renouvellement des médecins déjà en place dans les zones les plus rurales ;
- Une implantation des médecins préférentiellement dans des pôles de services.

<sup>2</sup> La NPST dispose que « l'Agence Régionale de Santé définit des territoires de santé pertinents pour les activités de santé publique, de soins et d'équipement des établissements de santé, de prise en charge et d'accompagnement médico-social ainsi que pour l'accès aux soins de premier recours » (art.1 434-16 du code de la santé publique).

A noter que deux établissements de santé<sup>3</sup> ont été recensés sur Solesmes et Capelle en 2011 et que le centre hospitalier le plus proche est à le Quesnoy mais également Le Cateau pour Solesmes et Viesly et Valenciennes pour Sommaing-Vendegies tout comme la caisse de sécurité sociale.

Figure 34 : nombre de médecins et spécialistes en 2009



### 3. Equipements d'accueil des enfants d'âges préscolaire et des personnes âgées

En 2011, l'intercommunalité accueille 8 équipements d'action sociale pour personnes âgées sur les communes de Beaurain, Bermerain, Haussy, Saulzoi et Solesmes. A noter que 50 % des équipements sont situés à Solesmes. Cependant, en raison du vieillissement de la population qui est en train de s'opérer sur le territoire le taux d'équipement est susceptible de diminuer.

En ce qui concerne les équipements de gardes d'enfants d'âge préscolaire, l'INSEE indique qu'aucun équipement n'était présent en 2011 sur l'intercommunalité. Cependant, il existe des offres en périscolaire. Un multi accueil itinérant est également présent sur Solesmes et Vendegies-sur-Ecaillon.

<sup>3</sup> Le produit liste Permanence des Equipements résulte de l'utilisation de plusieurs sources. Selon l'équipement ou le service concerné, l'INSEE utilise pour connaître la présence ou pas de cet équipement la source la plus pertinente. Les sources de l'information sont principalement les répertoires SIRENE (INSEE), RAMSESE (Ministère de l'éducation nationale), FINESS (Ministère de la santé), ADELI (Ministère de la santé) Les établissements de santé comprennent : Les établissements santé court, moyen et long séjour, les établissements psychiatriques avec hébergement, les centres lutte cancer, agences, maternité, centre de santé, structures psychiatrique en ambulatoire, centre médecine préventive, dialyse, Hospitalisation à domicile.

## V. Le sport et les loisirs

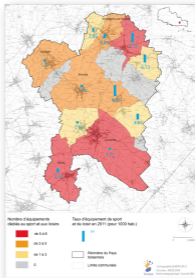
### 1. Nombre d'équipements dédiés au sport par commune en 2009

L'offre en équipement de sports et de loisirs est caractérisée par une variété ainsi qu'une proportion équipements/population plutôt satisfaisante.

La carte ci-contre illustre le nombre d'équipement dédiés aux sports par commune en 2011. Il s'agit alors des bassins de natation, boulo-dromes, tennis, centres équestres, terrains d'athlétisme, plateaux extérieurs et salles multisports, salles et terrains de petits jeux, terrains de grands jeux, salles de combats, salles non spécialisées, pistes de roller - skate - vélo bicross ou freestyle (données INSEE).

La carte représente le nombre d'équipement présent pour chaque commune mais également le taux d'équipement. Ainsi, on dénombre sur la communauté de Communes du Pays Solesmois 37 équipements de sports et de loisirs. Les communes de Solesmes, Bermerain et Viesly sont les mieux dotées en équipements. 5 communes n'accueillent aucun équipement et parmi celles accueillant des équipements, seules 2 communes ont un taux d'équipement inférieur au taux moyen de la région (1.86 équipements pour 1 000 habitants).

Figure 35 : Les équipements de sport et de loisirs

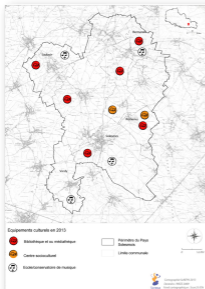


L'intercommunalité a aussi mis en place :

- Un lieu d'accueil et de loisirs de proximité itinérant (LALP), ce service est à destination des jeunes de 12 à 17 ans.
- Des centres de loisirs et des multi-accueils à destination des enfants.

## 2. Des équipements culturels en lien avec le poids démographique du territoire

Figure 36 : Les équipements culturels



Le territoire de la Communauté de Communes du Pays Solesmois est à dominante rurale, et ne comporte pas de centre urbain de grande importance. La plus grande commune, Solesmes, ne compte que 4 605 habitants en 2010. On trouve donc peu de structures culturelles et de loisirs d'importance. **Ainsi, le territoire n'accueille aucun théâtre ou cinéma.** Les théâtres les plus proches sont ceux de Le Quesnoy, Valenciennes et Caudry. Quant aux cinémas, un est situé à Valenciennes et l'autre à Cambrais.

Comme l'illustre la carte ci-contre, les équipements de proximité sont assez bien répartis sur le territoire. En effet, **7 communes comportent une bibliothèque et / ou une médiathèque en 2013 et 4 communes comportent une école ou un conservatoire de musique.**

## 3. Les équipements polyvalents de proximité

Quasiment l'ensemble des communes du Pays est doté d'une salle des fêtes et / ou d'une salle polyvalente.

En outre, l'importante programmation culturelle de l'intercommunalité participe fortement à cette offre culturelle de proximité.



## VI. Les associations

Plusieurs associations participent au dynamisme de la Communauté de Communes et y favorisent la cohésion sociale. C'est en effet plus de 180 associations réparties sur le territoire qui œuvrent dans divers domaines (sport, culture, comité des fêtes, anciens combattants, parents d'élèves, chasse et pêche, etc...).